

13 avril 2026

(Ph.D/EP) PF/JL

Gardes et urgences en officine

Mise à jour des tableaux récapitulatifs d'indemnisation des salariés

L'essentiel : à l'approche des jours fériés du mois de mai, la FSPF a mis à jour ses tableaux récapitulatifs des différents modes d'indemnisation des salariés qui participent aux services de garde ou d'urgence en officine.

Qu'il s'agisse d'un service de garde ou d'urgence accompli à volets ouverts, à volets fermés, d'astreinte à domicile, un jour ouvrable, un jour férié, le 1^{er} mai, de jour ou encore de nuit, ces tableaux vous permettront d'identifier en un coup d'œil l'indemnisation minimale à laquelle ont droit les salariés qui y ont participé.

Rubriques : entreprise officine / droit du travail

L'indemnisation des salariés qui participent aux services de garde et d'urgence en officine fait partie des questions les plus fréquemment posées par nos adhérents.

Volets ouverts, volets fermés, astreinte à domicile, jour ouvrable, jour férié, 1^{er} mai, le jour, la nuit, chaque modalité d'accomplissement d'un service de garde ou d'urgence fait, en effet, l'objet d'un dispositif d'indemnisation spécifique.

Afin de vous permettre d'y voir clair, nous vous proposons une mise à jour de nos tableaux récapitulatifs.

N'hésitez pas à vous y reporter si nécessaire.

Confraternellement,

Elise PALFRAY
Présidente de la commission
Entreprise Officine

Pièces jointes : tableau des indemnisations des services de garde ou d'urgence en Pharmacie d'officine.